

La Communauté d'Agglomération du Grand Chalon s'étend sur près de 552 km² et compte 51 communes. Depuis 2018, elle a acquis la compétence GEMAPI « GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » sur la majorité de son territoire. Les bassins versants hydrauliques principaux gérés sont : La Corne, L'Orbize, La Thalie, Le Bief de Prare, Le Grand Margon, Le Bief de Saudon, La Vandaine.

Le Grand Chalon est marqué par une forte présence de l'eau sur son territoire sous la forme de cours d'eau, de plan d'eau et de zones humides. Ces zones, au-delà de leur grand intérêt écologique, contribuent activement et directement à améliorer la gestion et préservation de la ressource en eau, enjeu majeur d'aujourd'hui et demain.

La GEMAPI est une compétence communautaire à part entière, qui conduit Le Grand Chalon à mener des actions d'études et travaux afin de réhabiliter et restaurer ces écosystèmes aquatiques et ainsi rétablir les services écosystémiques naturels que rendent ces milieux.

La gestion porte sur :

- Les espèces rivulaires : plantes qui vivent et poussent dans les ruisseaux ou sur leurs bords.
- Les espèces végétales exotiques envahissantes : espèce allochtone qui s'établit dans un écosystème ou un habitat naturel ou semi-naturel

Fonction de la ripisylve

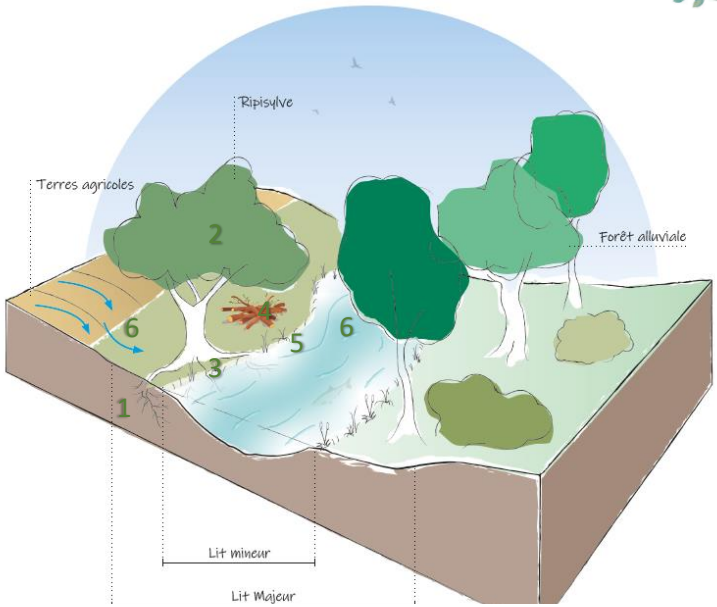

1. Le système racinaire maintient les berges et limite l'érosion
2. L'ombrage permet de limiter l'eutrophisation
3. Zone de refuge pour la faune aquatique et terrestre
4. Intérêt économique
5. Fertilise le sol avec la matière organique
6. Epuration des eaux

Règlementation/responsabilité

L'entretien régulier permet d'assurer une plus grande biodiversité et garantir l'équilibre des écosystèmes. Il faut intervenir lors des périodes les moins impactantes pour la flore et la faune, qu'elle soit piscicole (période de migration et de frai) ou avicole (nidification, élevage des jeunes…).

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Les méthodes peuvent être multiples :

- Elagage
- Recépage
- Abattage sélectif
- Taille en têtard…

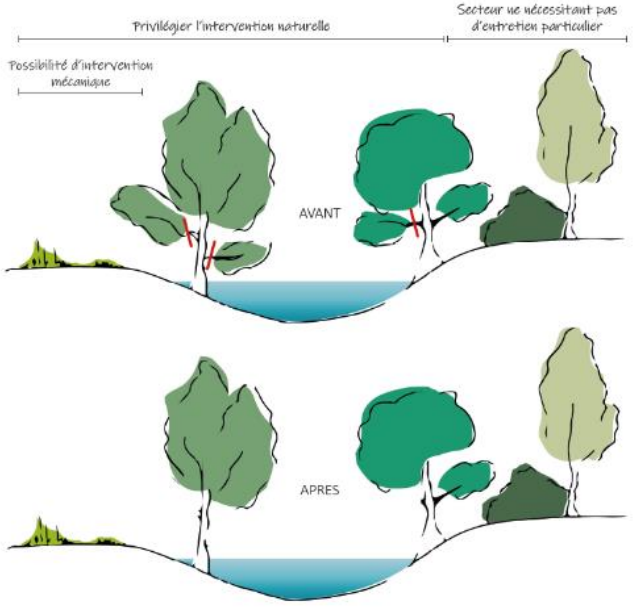

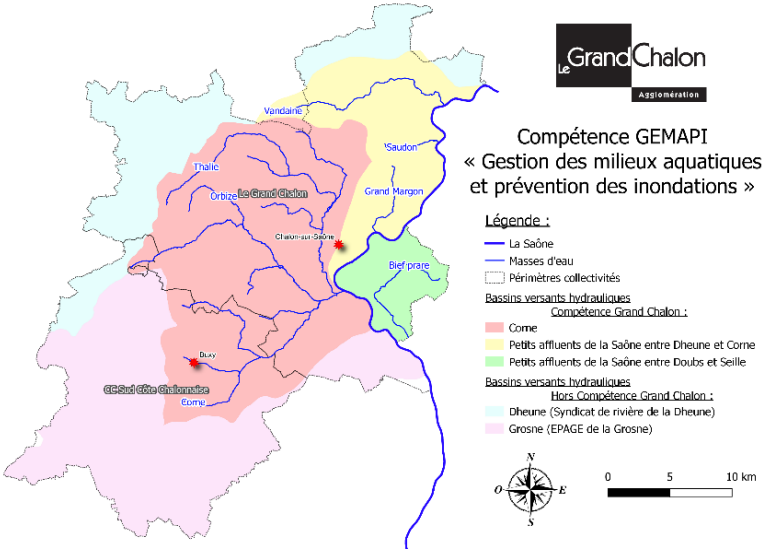

Contact

L'Agglomération du Grand Chalon
Le Pôle environnement
16 rue Louis Jacques Thénard, 71100 Chalon sur Saône
La Direction Développement Durable
Le Service GEMAPI : 03.85.43.37.65 - gemapi@legrandchalon.fr
Site internet : https://www.legrandchalon.fr/equipement/pole-environnement/